

L'Office de Tourisme décline toute responsabilité quant aux indications et descriptifs donnés par les propriétaires, et/ou d'éventuelles fautes de frappe dans cette liste. Les informations apparaissant dans les annonces correspondent à celles transmises par les bailleurs. **Les logements n'ont pas été visités par l'office de tourisme et ne font pas partis des hébergements touristiques inscrits à l'OT.**

Par ailleurs, un contrat de location vous engage ainsi que le bailleur. Locataire et propriétaire bailleur ont des droits et des obligations. Notamment, le propriétaire bailleur a l'obligation de fournir au locataire un **DPE de moins de 10 ans et classé de A à F** (de A à E en 2028).

Pensez à solliciter les bailleurs sociaux, les agences immobilières et les sites internet spécialisés. Afin d'effectuer vos recherches sur internet, des postes informatiques sont disponibles à la MSAP Maison des Services Au Public, au CLAJ Centre Loisirs Animation Jeunesse du Poher et à la bibliothèque de Carhaix.

MAISONS/APPARTEMENTS SOCIAUX : Les sociétés HLM proposent aussi bien des appartements que des maisons. Faites vos recherches sur leurs sites web et surtout prenez rdv au CCAS Centre Communal d'Action Sociale en Mairie pour monter votre dossier.

Secteurs	Offices HLM
Bretagne	https://www.aiguillon-construction.fr/
Communes du 29, 56, 22	https://www.armorique-habitat.fr/devenir-locataire
Communes du 29	https://www.finisterehabitat.fr/location
Communes du 22	http://www.cotesdarmorhabitat.com/
Communes du 22	https://tah-location.bzh/

MAISONS :

Adresse	Descriptif	Coordonnées propriétaire	Loyer/mois	DPE	Dispo
Cléden-Poher, 14, Lotissement Park ar Porzh	T5, 125m ² . RDC plain-pied : salon ouvert/ salle à manger, cuisine, sdb baignoire/douche, wc, 2 chambres. Etage : 2 chambres, mezzanine avec bureau. Garage. Poêle à bois et radiateurs électriques.	Grall Arnaud et Sabrina : sabarno29@orange.fr 06 80 93 09 29 - 06 79 67 78 46	900 €	C	01/12/24

L'Office de Tourisme décline toute responsabilité quant aux indications et descriptifs donnés par les propriétaires, et/ou d'éventuelles fautes de frappe dans cette liste. Les informations apparaissant dans les annonces correspondent à celles transmises par les bailleurs. **Les logements n'ont pas été visités par l'office de tourisme et ne font pas partis des hébergements touristiques inscrits à l'OT.**

Par ailleurs, un contrat de location vous engage ainsi que le bailleur. Locataire et propriétaire bailleur ont des droits et des obligations. Notamment, le propriétaire bailleur a l'obligation de fournir au locataire un **DPE de moins de 10 ans et classé de A à F** (de A à E en 2028).

APPARTEMENTS :

Adresse	Descriptif	Coordonnées propriétaire	Loyer/mois	DPE	Dispo
1 bis place du Champ de Foire Carhaix	Appartement T2 (2pièces) en centre-ville, dans un endroit calme et sécurisé, 47m ² , cuisine, salle à manger, sdbdouche, wc et 1 chambre pour location longue durée ; photos sur demande Visite possible après acceptation de votre dossier. Le dossier doit comprendre : la carte d'identité, vos 3 derniers bulletins de salaire et votre avis d'imposition 2023.	Madame Maria LE GOUZE Philippe jesusmaria@hotmail.fr 06 33 01 90 30	Loyer 500 euros et 30 euros de charges	C, valable jusqu'au 16 décembre 2034	Dès le 15/01/2025

STUDIOS :

Adresse	Descriptif	Coordonnées propriétaire	Loyer/mois	DPE	Dispo
Carhaix, 11 A Rue de Lannouennec, Le Grand Large	Studio de 18m ² , au 4 ^{ème} étage : 1 pièce avec cuisine avec meuble de cuisson 2 plaques et frigo, sdb, wc, cave ; chauffage électrique Location ouvrant droit à l'AL Location longue durée	M. RIVOAL Michel 02 98 90 29 44 06 64 81 41 27	295 € et 15 € de charges	E, valable jusqu'au 13/08/2034	Dès 01/11/24

BUREAUX – LOCAUX PROFESSIONNELS

Adresse	Descriptif	Coordonnées propriétaire	Loyer/mois	DPE	Dispo
/	/	/	/	/	/

L'Office de Tourisme décline toute responsabilité quant aux indications et descriptifs donnés par les propriétaires, et/ou d'éventuelles fautes de frappe dans cette liste. Les informations apparaissant dans les annonces correspondent à celles transmises par les bailleurs. **Les logements n'ont pas été visités par l'office de tourisme et ne font pas partis des hébergements touristiques inscrits à l'OT.**

Par ailleurs, un contrat de location vous engage ainsi que le bailleur. Locataire et propriétaire bailleur ont des droits et des obligations. Notamment, le propriétaire bailleur a l'obligation de fournir au locataire un **DPE de moins de 10 ans et classé de A à F** (de A à E en 2028).

Liens utiles	
http://www.poher.bzh/accueil_poher	Cartes du Poher, services, projets...
http://www.ville-carhaix.bzh/accueil_carhaix	Nouveautés locales, informations pratiques...
https://www.adil29.org/	Association départementale de l'information sur le logement, pour locataires et propriétaires : permanences à Carhaix
https://www.carhaixpohertourisme.bzh/sejourner/pratique/	Informations nouveaux arrivants
https://www.payscob.bzh/	Informations nouveaux arrivants